

Réalisation de travaux géomatiques et diffusion de données et information au sein de l'unité Information Connaissance du service Connaissance, Aménagement Durable et Évaluation

En quoi consiste votre métier ?

Mettre en ligne via le Système d'information et de diffusion de la DREAL, les informations réglementaires ou stratégiques dans les domaines d'activité de la DREAL :

- sites et zonages environnementaux (base territoriale BATRAME, cartographie interactive GéoIDE carto),
- cartographies thématiques sur PACA (Cartopas),
- tableaux de données et indicateurs (site internet de la DREAL, BTRIE),
- documents (Système d'information du Développement durable et de l'environnement - SIDE).

Réaliser des travaux géomatiques à la demande, lorsque les applications du porter à connaissance n'offrent pas de résultats suffisamment précis, ou n'exploitent pas certaines données spécifiques.

Porter à la connaissance des parties intéressées et des citoyens des données et informations afin de faire partager les enjeux régionaux dans le champ du développement durable, de faciliter leur prise en compte dans les politiques et projets d'aménagement et de nourrir le débat public.

Les informations couvrent principalement les dimensions « environnement » (protections et zonages environnementaux, sites et paysages,...) et « sociale » (logement, habitat, population) du développement durable.

Quels contacts, relations professionnelles ?

Collaboration avec les services métiers de la DREAL pour la collecte de données et documents, la réalisation de cartes et tableaux de données, le traitement de l'information.

Exemple : la création d'une carte du Cartopas demande un travail en binôme : géomaticien + chargé de mission métier. Le premier apporte sa connaissance des bases de données et SIG ; le second des outils métiers et de la thématique (cadre réglementaires, enjeux,...). Un statisticien peut également apporter sa contribution.

Comment intégrez vous les attentes des différents partenaires et parties intéressées ?

Fourniture aux partenaires de données et informations pour la réalisation de diagnostics ou d'études, la définition d'enjeux...

Echanges avec le demandeur pour préciser les attentes, la méthodologie, les limites d'utilisation, le livrable,...

Quelle est la contribution de ce poste à l'ensemble des missions et objectifs de la DREAL ?

Mutualisation des systèmes d'information dans un objectif d'information complète et transparente du public.

Construction et partage d'une connaissance des territoires transversale et prospective, sur laquelle peut s'appuyer la mise œuvre des politiques publiques du MEDDE et du MLETR.

Ainsi l'activité offre aux chargés de mission DREAL une bonne compréhension de l'aménagement des territoires, d'une part par la production de données et informations adaptées via les applications et dispositifs géomatiques à leur disposition, et d'autre part via des travaux géomatiques spécifiques si cela le nécessite. D'une manière générale, elle contribue à mener à bien l'ensemble des missions et objectifs de la DREAL.

Et en particulier, à l'objectif de promotion du développement durable

Le partage de la connaissance, en tant qu'outil de sensibilisation du public, d'aide à la décision des acteurs et d'évaluation des actions et projets, est un vecteur du développement durable. Cela correspond notamment aux exigences de la convention d'Aarhus sur l'information environnementale et de la directive INSPIRE sur la diffusion des données environnementales au sens large et leur partage entre autorités publiques, au bénéfice de tous.